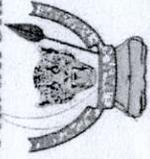


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

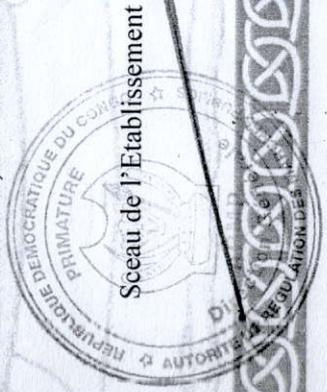
ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 004/2025

A LA SOCIETE AFRICA TECHNO POWER-ATP.

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à l'acquisition des matériels d'interconnexion pour la Direction Générale du CEEC, conclu avec le Centre d'Expertise, d'Evaluation et de Certification, pour un montant total hors taxe de dollars américains dix mille cent vingt (USD 10 120) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains septante, quatre-vingt-quatre centimes (USD 70,84), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 13/01/2025.

Directeur Administratif et Financier



~~Me Claude PAVENBE MBAYI~~
Directeur Général